

# Composition des Commissions Pédagogiques

## Année universitaire 2024-2025

### Le Président de l'université

- VU** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5 et D. 613-38 et suivants ;
- VU** les statuts de l'Université de Tours ;
- VU** la délibération n°2020-03 du Conseil Académique de l'Université de Tours du 26 juin 2020 sur la présidence des commissions pédagogiques de validation ;
- VU** les propositions de composition des commissions formulées par la Directrice du Centre d'Études Supérieures de la Renaissance.

### DÉCIDE

#### **Article 1 : Désignation des compositions des commissions pédagogiques**

Les demandes de validation des acquis pédagogiques sont examinées par des commissions composées des personnes désignées ci-après :

#### **MENTION HISTOIRE, CIVILISATION, PATRIMOINE**

##### Parcours Renaissance

- Président : Pascal BRIOIST, Pr université Tours
- Membres : Anna MATHESON, MCF université de Tours  
Jean SENIÉ, MCF université de Tours

##### Parcours Alimentation : patrimoines, cultures et transitions

- Présidente : Isabelle HANNEQUART, MCF université de Tours
- Membres : Pierre-Antoine DESSAUX, MCF université de Tours  
Christine FERRER- KLAJMAN, MCF université de Tours  
Gilles TÉTART, MCF université de Tours

##### Parcours Métiers de l'Archéologie et Archéomatique

- Président : Jean-Baptiste RIGOT, MCF université de Tours
- Membres : Florian BARET, MCF université de Tours  
Jean-Philippe CHIMIER, chargé d'opération et de recherche INRAP  
Marie-Pierre HORARD, MCF université de Tours

### Parcours Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle

Président : Dino MELONI, MCF université de Tours  
Membres : Pascale CHARRON, MCF université de Tours  
Rémi DELEPLANCQUE, chargé de mission  
Rémi JIMENES, MCF université de Tours

### **MENTION HUMANITÉS NUMÉRIQUES**

Présidente : Elena PIERAZZO, Pr université Tours  
Membres : Alberto CAMPAGNOLO, professeur université catholique de Louvain  
David FIALA, MCF université de Tours  
Carlos GONZALEZ GALLARDO, MCF université de Tours  
Clément PLANQ, développeur web et multimédia

#### **Article 2.**

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage et d'une publication sur le site internet de l'université.

#### **Article 3.**

Le Directeur général des services est responsable l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 26 novembre 2024

le Président de l'Université

A. Giacometti



Arnaud GIACOMETTI